



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
12/02/2019	12/02/2019	2019-7872

1. Intitulé du projet

Construction d'un 35e collège public - Vouneuil-sous-Biard

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39 - a	Construction d'un collège pour une surface de plancher de 8400m ² , mais nécessitant la modification du PLUi de Grand Poitiers par déclaration de projet.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Pour faire face à l'augmentation des effectifs des élèves à Poitiers et environ, le Département de la Vienne a pris la décision de construire un 35ème collège sur la commune de Vouneuil-sous-Biard (86 580) constitué par :

- Un externat,
- Un ensemble administratif,
- Une section d'enseignement général et professionnel adapté / SEGPA,
- Une demi-pension,
- Un équipement sportif, mutualisable au besoin,
- Des logements de fonction,
- Des aménagements extérieurs (cour de récréation, plateau sportif extérieur, gare routière, parking VL, cour de service, réserve foncière...)

4.2 Objectifs du projet

- Créer un nouvel établissement répondant aux exigences démographiques et à l'inégale répartition des effectifs sur le territoire départemental ;
- Offrir une implantation de collège dans une zone en développement ne comptant actuellement pas de collège en diminuant les temps de déplacement des élèves des communes de Vouneuil-sous-Biard, Migné-Auxances et Chasseneuil-du-Poitou ;
- Permettre d'associer cette opération avec la réhabilitation du collège Henri IV afin d'en accueillir les élèves pendant la durée du chantier ;
- Construire un bâtiment répondant aux exigences d'un collège du 21^e siècle tant du point de vue de l'aménagement de ses espaces d'apprentissage que de ses équipements ;
- Concevoir un bâtiment intelligent et vertueux sur le plan environnemental.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux du 35^e collège public de la Vienne sont prévus sur une durée de 18 mois, de janvier 2020 à juillet 2021. Il s'agira de construire l'ensemble des éléments prévus au programme : bâtiments et aménagements extérieurs.

Ils seront précédés par la création d'un giratoire en novembre-décembre 2019 afin de pouvoir servir d'accès à la zone chantier. Ce giratoire sera "finalisé" à l'été 2021 (couche de roulement et aménagement des abords) et deviendra dès lors l'entrée du collège distribuant l'ensemble des flux de véhicules.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

750 élèves sont attendus dans cet établissement en provenance des communes de Vouneuil-sous-Biard, Migné-Auxances et Chasseneuil-du-Poitou.

Un peu moins d'une centaine de personnels y travailleront : enseignants, personnels de direction, personnels administratifs et agents techniques.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Modification du PLU de Grand Poitiers par Déclaration de projet
- Dossier Loi sur l'eau
- Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Dimension de la parcelle et surface globale du projet	30000m ² incluant les zones de chantier
Surfaces de plancher bâties	8400m ²
VRD	12000m ²
Réserve foncière végétalisée	9600m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

rue Firmin Petit – RD 12 / Les
Chaumes de Mézères

Cadastre AL n°10

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 6 ° 6 0 ' 0 8 " 300 Lat. 0 0 ° 2 9 ' 0 1 " 38

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Vouneuil-sous-Biard

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est distant de 4050m de la ZPS du Mirebalais et du Neuvilleois pour les oiseaux des plaines.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans le cadre du dossier "Loi sur l'eau" la question des eaux pluviales sera abordée : infiltration sur site par bassins d'orage et noues plantées
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'implantation du 35e collège de la Vienne se fera en lieu et place d'une parcelle de culture potentiellement favorable pour les espèces d'oiseaux de plaine. Toutefois, le contexte lié à des cultures intensives, la proximité de l'habitat et des axes de circulation sont déjà des éléments tendant à limiter la présence d'oiseaux de plaine dans ce secteur. Toutefois, conscient de l'intérêt de conserver des plaines et plateaux cultivés favorables à cette avifaune caractérisée et dans cette perspective des mesures de compensation sont mises en œuvre.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le 35e collège de la Vienne sera construit sur 3ha de terres agricoles actuellement en secteur A1 du PLUi de Grand Poitiers, d'où la nécessité d'une Déclaration de projet portant mise en compatibilité de ce PLUi. Une mesure de compensation équivalente (3ha) est proposée : 3ha propriété du Département de la Vienne, Maître d'Ouvrage, actuellement en zone à urbaniser (zone Au) et situés dans la ZPS du Mirebalais et du Neuvilleois sont par cette Déclaration de projet rendues à leur vocation agricole et reclassées en zone A. (cf. dossier complet dans les pièces annexes à cette demande)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une légère augmentation du trafic routier sur la RD12 est à envisager le matin et le soir du fait des transports scolaires (10 cars seront chaque jour mobilisés) et du transport des élèves par les familles en VL. Néanmoins, on peut espérer un bon usage de la piste cyclable aménagée par Grand Poitiers pour les élèves de Vouneuil-sous-Biard et une augmentation de la fréquentation de la ligne existante des transports en commun VITALIS
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Oui très brièvement et modérément lors des récréations.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les fumées de la chaufferie à granulés de bois
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le collège sera raccordé à l'assainissement collectif de Grand Poitiers.
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le fonctionnement du collège et notamment sa restauration collective engendra une production de déchets non dangereux.</p> <p>Les bio-déchets seront valorisés (dons à des éleveurs canins et compostage) dans le cadre de la politique menée pour tous les collèges par le Conseil Départemental.</p> <p>Par ailleurs, un service de ramassage des ordures ménagères passe d'ores et déjà sur la voie (RD12) desservant le collège et il sera naturellement sollicité.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les trois hectares de foncier nécessaires au projet ne feront plus l'objet d'une exploitation agricole.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La construction de ce nouveau collège nécessite la mise en compatibilité du PLUi de Grand Poitiers par Déclaration de projet créant un sous-zonage limité à l'emprise foncière du projet permettant cette construction. Une partie du PLUi de Grand Poitiers étant en zone Natura 2000, l'évaluation environnementale pourrait donc s'avérer nécessaire.

Cependant la déclaration de projet (document joint) et les éléments d'évaluation environnementale qu'elle contient tendent à démontrer que l'impact sur l'environnement est inexistant voire positif compte tenu des aménagements prévus : réserve foncière végétalisée pour 30% de la surface et mesure de compensation.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Dossier de déclaration de projet portant mise en compatibilité du PLUi de Grand Poitiers

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



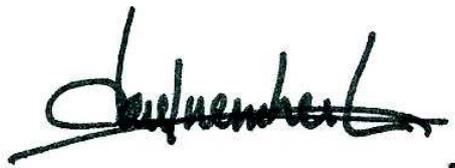
Fait à

POITIERS

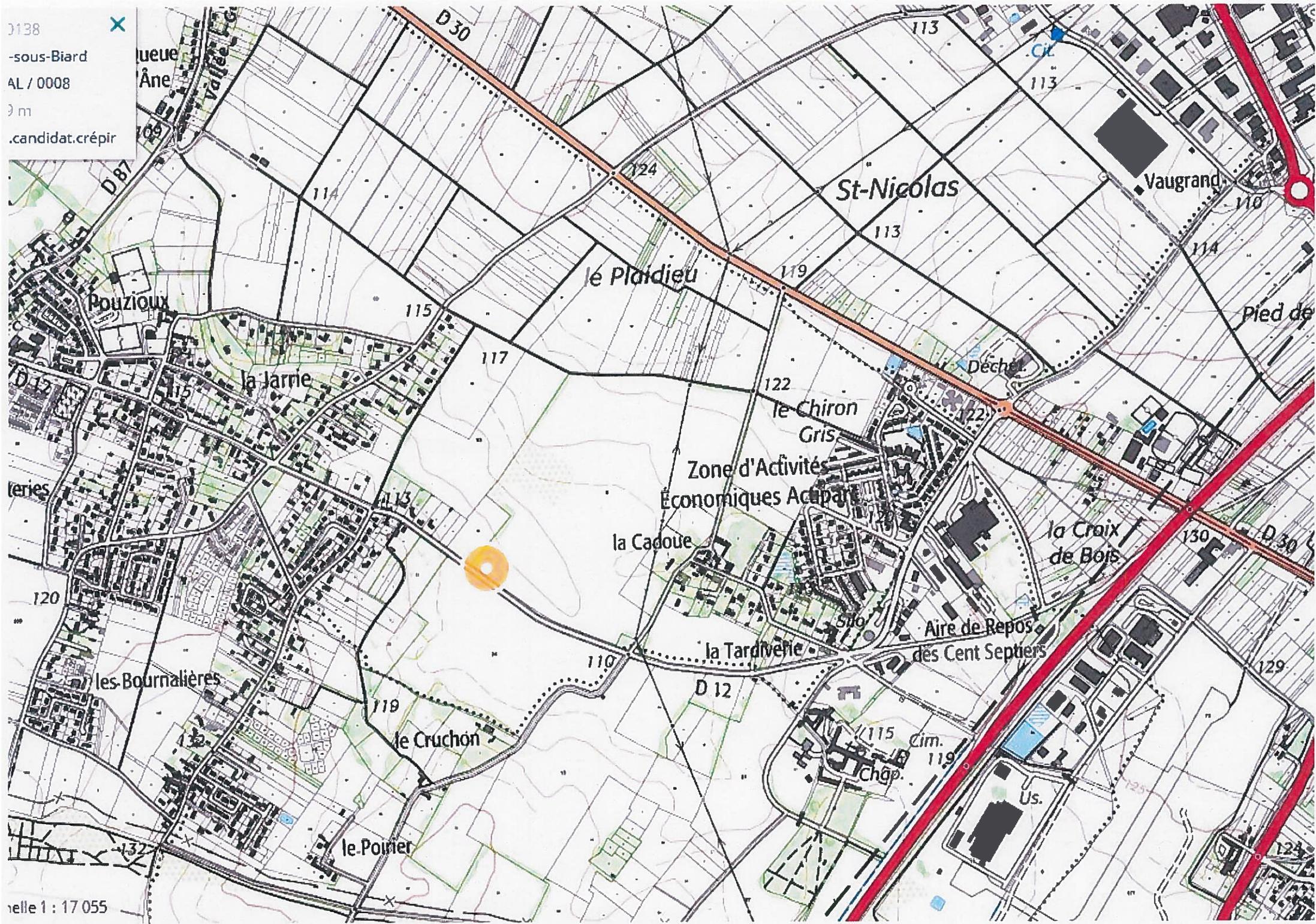
le,

11 février 2019

Signature



0138
-sous-Biard
AL / 0008
0 m
.candidat.crépir





Source des données : BD ortho

840

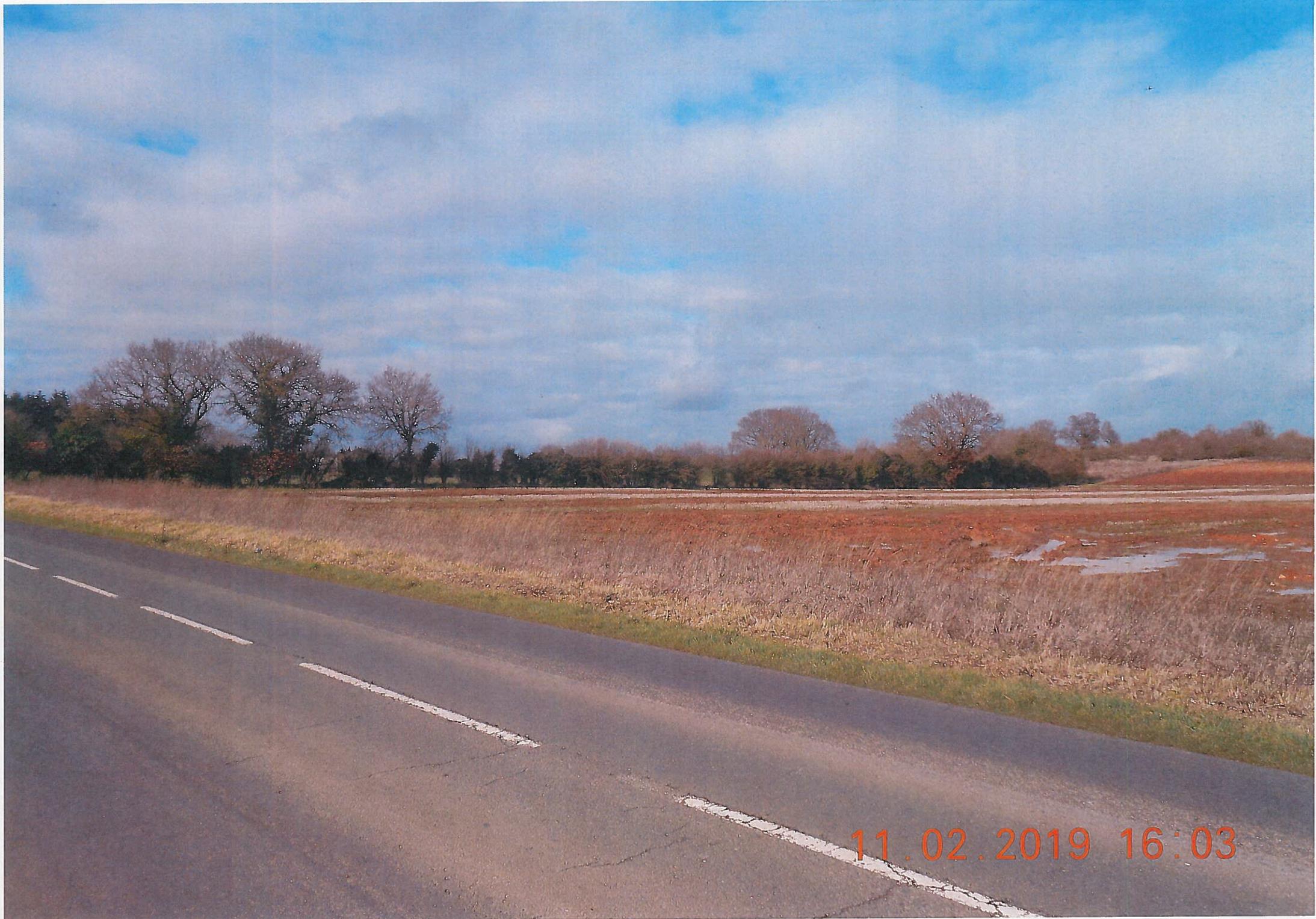
420

0 Mètres





11.02.2019 16:00



11.02.2019 16:03

Collège de la Vienne





